



# FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

## COMITE DEPARTEMENTAL ALLIER NATATION

### Commission des officiels de l'Allier

#### ***Programme des révisions et formations - saison 2013-2014***

##### **Révisions : (1<sup>er</sup> trimestre)**

- ⇒ Suite au recyclage du 6 octobre 2013 par le CRAN, les recyclages départementaux seront organisés pour les clubs en faisant la demande, au cours des mois de novembre, décembre et janvier aux conditions suivantes :
- Plus de 4 personnes à recycler,
  - Demande écrite au plus tôt au moins 1 mois avant la date retenue

##### **Rappel des Obligations faites aux Officiels :**

Les révisions sont Obligatoires pour les officiels A/B et facultative pour les officiels C.

- ⇒ Tous les 2 ans quel que soit le nombre de demi journée effectué.
- ⇒ Pour toute personne n'a pas officié la saison précédente voire plus.
- ⇒ Pour toute personne n'a pas officié plus de 5 fois la saison précédente. (chaque demi-journée compte pour une compétition)

##### **Formations (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre)**

- ❖ *Inscription avant le 21 décembre 2013 pour une formation prévue le vendredi 10 Janvier à Gannat.*
  - *L'examen se fera lors d'une des compétitions suivantes :*
    - 26 Janvier à Cusset (après-midi)
    - 9 Février à Gannat (journée)
- ❖ *Une deuxième session (Mois de mai) pourra avoir lieu en fonction des demandes.*

##### **Rappel**

- ✓ **Formation des officiels C** *Rappel être licencié le jour de l'examen. Avoir 14 ans minimum.*

Elle se déroule sur une compétition prise de 40 temps les documents d'inscriptions sont sur le site internet du CDAN. Les remplir correctement et les retourner au secrétariat ou à David Frady si il est présent le jour de l'examen.

- ✓ **Formation des officiels B** *Rappel être licencié le jour de l'examen. Avoir 16 ans minimum.*

Une ou deux formations d'officiels B auront lieu cette saison. S'inscrire le plus vite possible (date limite fin décembre 2013) pour préparer et passer l'examen théorique le 10 Janvier 2014.

- ✓ **Formation des officiels A** *Rappel être licencié le jour de l'examen. Avoir 18 ans minimum et 2 ans de pratique en officiel B*

Pour les formations pour les officiels A ? voir avec le comité régional et Guy Laporte qui proposeront un responsable au niveau départemental.